



COMPTE-RENDU NON OFFICIEL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Séance ordinaire du conseil tenue par visioconférence le 6 juillet 2020.

Présents : la mairesse Lisette Maillé et les conseillers : Victor Dingman, Jean-Pierre Naud, Jean-Claude Duff, Isabelle Couture, Paul-Émile Guilbault et Bernard Jeansonne.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Manon Fortin, est également présente.

Les délibérations peuvent être visionnées [en ligne](#).

1. L'ordre du jour a été adopté tel que présenté.
2. Le [procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020](#) a été adopté tel que présenté.

4. Période de questions

La mairesse a répondu aux questions suivantes, reçues des citoyens avant 12 h le jour de la séance du conseil :

- M. Michel Moubleau – concernant une demande de modifier le règlement de zonage pour les zones 2.6-RV, 2.7-RV, et 2.8-RV touchant la classe RS6 de manière à permettre aux résidents du Domaine Mont-Orford de posséder un poulailler comme cela est permis ailleurs dans la municipalité;
- Mme Ghislaine Tougas et Jean Carrère – concernant le manque d'information et de consultation entourant l'aménagement du parc Shappie Trough;
- M. Jocelyn Plante – concernant le suivi du mandat donné en mars à la Société de sauvetage du Québec pour une étude sur l'accès à la baignade aux lacs Orford et Memphrémagog;
- M. Jocelyn Plante – concernant la raison pour laquelle les maisons cossues se vendent trois fois plus cher que l'évaluation municipale alors que les maisons ordinaires ont du mal à se vendre au montant de l'évaluation;
- Mme Diane Martin – concernant l'ensemble des coûts du projet d'aménagement du parcours des droits de l'enfant au parc Shappie Trough;
- M. Bernard Turcotte – concernant les mesures à mettre en place pour empêcher l'accès aux chemins privés bordant le parc Shappie Trough;
- M. Jocelyn Plante – concernant la présentation des assemblées en Webdiffusion;
- Mme Danielle Bergeron – concernant les mesures pour assurer la sécurité civile dans le secteur du stationnement du parc Chagnon-Shonyo sur la route 112;
- M. Richard Deshaies – concernant une baisse de la limite de vitesse sur la rue du Lac-des-Sittelles.

Toutes les questions ont été abordées durant la période de questions de la séance du conseil. Pour connaître les réponses, vous êtes invités à visualiser [l'enregistrement de la séance](#).

5. Administration générale

- 5.1 Le conseil a renouvelé le contrat de service annuel du logiciel de gestion municipale Sygem, sans aucune augmentation, pour la quatrième et ultime de l'entente conclue en 2016 avec la firme Infotech.
- 5.2 Le conseil a autorisé l'achat d'un serveur, de trois postes de travail, de matériel de sauvegarde, de logiciels et d'une banque d'heures proposés par la compagnie Kezber de Magog, au coût de 18 294,91 \$ taxes comprises.
- 5.3 Le conseil a accepté la proposition de Pouliot Équipement de Bureau au montant de 9 826,91 \$ taxes comprises, pour l'achat de mobilier visant à meubler les cinq postes de travail et l'espace de rencontre devant être aménagés au sous-sol de l'hôtel de ville.

6. Administration financière

- 6.1 Le conseil a approuvé les comptes payés (147 832,74 \$) et à payer (367 030,93 \$).

7. Sécurité publique

- 7.1 Le rapport mensuel du directeur du Service de sécurité incendie est déposé au conseil.
- 7.2 Le conseil a accepté la nomination de M. Estevan Comtois au corps de pompiers de la municipalité d'Austin.

8. Voirie et transport

- 8.1 Le conseil a accepté l'offre de services d'Avizo experts-conseils au montant de 12 938 \$ taxes en sus pour la réalisation d'une étude préliminaire en vue des travaux de réhabilitation du chemin Hopps, prévus en 2021.
- 8.2 Le conseil a accepté l'offre de services de ARP Services Techniques au montant de 6 300 \$ taxes en sus pour la réalisation d'un relevé topographique sur 2 300 mètres du chemin Hopps en vue des travaux de réhabilitation prévus en 2021.
- 8.3 Le conseil a accepté l'offre de services de Forage Boislard au montant de 3 945 \$ taxes en sus pour la réalisation de 23 forages sur le chemin Hopps en vue des travaux de réhabilitation prévus en 2021.

- 8.4 Le conseil a accepté l'offre de services de Côté Jean et associés au montant de 5 000 \$ taxes en sus pour la réalisation d'une étude visant à identifier les travaux nécessaires pour réparer ou réhabiliter le quai Bryant.
- 8.5 Suite à un appel d'offres public lancé le 2 juin 2020 par voie d'invitation écrite auprès de trois entrepreneurs, la municipalité a adjugé le contrat pour les travaux de pavage (couches de correction) sur le chemin North au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pavages Maska inc., au prix de 89 514,79 \$ taxes comprises.
- 8.6 Suite à un appel d'offres public lancé le 3 juin 2020, la municipalité a adjugé le contrat pour les travaux de remplacement d'un ponceau sur la rue du Lac-des-Sittelles à Excavation M. Leclerc au prix de 96 552,56 \$ taxes comprises.
- 8.7 Le conseil a autorisé le lancement d'un appel d'offres pour la réalisation de travaux de voirie sur le chemin Clark en vue de sa municipalisation. Le coût sera acquitté par une taxe de secteur.
- 8.8 Le conseil a autorisé le paiement du décompte progressif no 1 à Eurovia Québec Construction inc. au montant de 143 317,59 \$ dans le cadre des travaux de réhabilitation du chemin North entre le chemin Hopps et la Route 112.

9. Urbanisme, zonage et environnement

- 9.1 Sur recommandation du CCU, le conseil a autorisé l'émission du permis de construction PIIA-2020-05-0022 pour la construction d'un nouveau bâtiment accessoire au 7, rue des Amarantes.
- 9.2 Sur recommandation du CCU, le conseil a autorisé l'émission du permis de construction PIIA-2020-06-0017 visant l'agrandissement et la transformation de la résidence du 18, chemin Pat.
- 9.3 Sur recommandation du comité de toponymie, le conseil a accepté les odonymes « rue des Pimbinas » et « impasse des Merisiers », sujet à l'approbation de la Commission de Toponymie.
- 9.4 Le conseil a autorisé les inspecteurs municipaux et le directeur des travaux publics de la municipalité d'Eastman, ainsi que les agronomes, biologistes et chargés de projet de l'OBVBM à circuler sur le territoire d'Austin dans le cadre d'une étude de vulnérabilité de l'eau potable provenant du lac Orford, à condition de se faire accompagner d'un inspecteur de la municipalité d'Austin s'ils doivent se rendre sur une propriété privée.
- 9.5 Le conseil a nommé les citoyens Sarah-Maude Belleville-Chenard et Alexis Lafleur à titre de membres du comité consultatif de développement d'Austin.

10. Loisirs et culture

- 10.1 Le conseil a confirmé l'embauche du personnel du camp de jour, soit Naomi Wiseman-Beese (coordonnatrice), Emmanuelle Morin (monitrice), Corinne

Bertrand (accompagnatrice), Gabriella Canzani (animatrice) et Marcus Young (préposé à l'hygiène COVID-19).

11. Hygiène du milieu

11.1 Suite à un appel d'offres public lancé le 13 mai 2020, le conseil a adjugé un contrat de cinq ans pour la collecte mécanisée et le transport des matières résiduelles à Sani-Estrie inc., au montant de 1 226 007,15 \$ taxes comprises.

16. Levée de la séance

La séance a été levée à 20 h 03, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités.